

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la culture et de la  
communication

**Arrêté du - 6 AOUT 2015**

**portant nomination des membres du jury du concours sur épreuves pour le recrutement  
d'architectes en chef des monuments historiques, organisé au titre de l'année 2015**

**La ministre de la culture et de la communication,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment ses articles 10 et 20 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat, notamment son article 2 ;

Vu le décret n° 2007-1405 du 28 septembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des architectes en chef des monuments historiques ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2014 fixant l'organisation générale et la nature des épreuves des concours sur épreuves et sur titres pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2015 autorisant, au titre de l'année 2015, l'ouverture d'un concours sur épreuves pour le recrutement d'architectes en chef des monuments historiques du ministère de la culture et de la communication,

**Arrête :**

## Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Benjamin MOUTON, architecte en chef honoraire des monuments historiques et inspecteur général honoraire des patrimoines, est désigné en qualité de président du jury du concours sur épreuves pour le recrutement d'architectes en chef des monuments historiques, organisé au titre de l'année 2015

Sont nommés membres de ce jury au titre :

### du corps des architectes en chef des monuments historiques :

- Monsieur Pierre BORTOLUSSI, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général des patrimoines,
- Monsieur Pierre-Antoine GATIER, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général des patrimoines,
- Monsieur Michel GOUTAL, architecte en chef des monuments historiques,
- Madame Marie - Suzanne de PONTAUD, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général des patrimoines ;

### du corps des conservateurs du patrimoine :

- Monsieur Dominique CERCLET, conservateur général du patrimoine, conservateur régional des monuments historiques,
- Madame Caroline PIEL, conservateur général du patrimoine, inspecteur général des patrimoines ;

### du corps des architectes urbanistes de l'Etat :

- Monsieur Philippe CIEREN, architecte urbaniste en chef de l'État, inspecteur général des patrimoines,
- Monsieur Jean-François DELHAY, architecte urbaniste en chef de l'État ;

### des personnalités qualifiées

- Monsieur Christophe ARNION, ingénieur conseil, expert en stabilité des constructions et monuments historiques,
- Madame Laurence BAUDOUX, maître de conférences en histoire de l'art, université d'Artois,
- Madame Sibylle MADELAIN-BEAU, architecte urbaniste en chef de l'État honoraire,
- Madame Elise BOUCHARLAT, conservatrice générale du patrimoine honoraire,
- Madame Laurence FOUQUERAY, architecte voyer général, chef du département des édifices culturels et historiques de la Ville de Paris,
- Madame Virginie PICON-LEFEBVRE, architecte-urbaniste, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville,
- Madame Alice THOMINE-BERRADA, docteur en histoire de l'architecture, conservateur en chef du patrimoine, musée d'Orsay,
- Monsieur Jean-Pierre WEISS, ingénieur général des ponts, des eaux et forêts honoraire, vice-président du jury.

### Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 6 AOUT 2015

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du service des ressources humaines,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Chérie', is written over a horizontal line.

Claire Chérie

